

Monsieur le Président de la République du Tchad  
Présidence de la République  
N'Djamena  
**TCHAD**

Monsieur le Président,

Il y a un an, le 3 février 2008, mon collègue Ibni Oumar Mahamat Saleh, professeur de mathématiques à l'université de N'Djamena et personnalité importante de l'opposition politique tchadienne était enlevé à son domicile de N'Djamena.

On est depuis sans aucune nouvelle de lui.

Il avait notamment mis son dynamisme au service de l'université, créant par exemple des liens, pour les étudiants, avec des universités ou écoles à Orléans, Lyon et Avignon. Peu après son enlèvement, la communauté mathématique mondiale s'était enquis de son sort dans une pétition qu'elle vous a adressée.

Vous déclarant sur le site internet de la Présidence tchadienne « soucieux de la manifestation de la vérité », notamment en ce qui concerne les « disparitions de personnes », vous avez institué une *Commission d'Enquête sur les événements survenus au Tchad du 28 janvier au 8 février 2008*.

Le 3 septembre dernier, cette commission a rendu public son rapport. Elle y apporte les preuves qu'Ibni Oumar Mahamat Saleh a bien été enlevé par des membres « des forces de défense et de sécurité » tchadiennes, et qu'il est impossible que « cette action soit le fait d'une initiative personnelle d'un quelconque militaire subalterne n'ayant reçu aucun ordre de sa hiérarchie ou des instances supérieures de l'État ». Elle déclare n'avoir pu conclure son enquête sur ce chapitre, notamment en déterminant avec certitude le sort de M. Saleh.

Aussi vous invite-t-elle, dans ses *Recommandations*, à diligenter une enquête pour établir exactement les faits et les responsabilités dans cette arrestation extrajudiciaire et ses suites.

Me joignant à la Commission, j'intercède donc auprès de vous, M. le Président, pour que vous diligentiez cette enquête. Vous seul en avez le pouvoir. Vous seul pouvez faire la vérité à ce sujet.

Notamment, si le décès de M. Saleh est avéré, je vous demande d'en communiquer l'avis officiel et de prendre les mesures nécessaires pour que le corps soit restitué à sa famille. Au-delà des luttes politiques, ce dernier point ressortit du simple respect dû à un être humain et à sa famille : depuis un an, M. le Président, Ibni Oumar Mahamat Saleh est « disparu ».

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.